



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

TRENTE ET UNIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

Panama (Panama), 26-30 avril 2010

**SUITE DONNÉE À L'INITIATIVE AMÉRIQUE LATINE ET
CARAÏBES LIBÉRÉES DE LA FAIM EN 2025**

Remarques générales

1. L'initiative « L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim en 2025 » (ALCSH) est née de l'engagement des pays et des organisations de la région pour éradiquer la faim en une génération et garantir la sécurité nutritionnelle de tous ses habitants dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).
2. L'idée d'instituer l'Initiative ALCSH a été présentée et discutée pour la première fois au Sommet latino-américain sur la faim chronique (Guatemala, septembre 2005). La déclaration qui suivit des Présidents des pays d'Amérique centrale et du Brésil a présenté les grandes lignes de l'initiative, laquelle a reçu le soutien du Brésil, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Panama. En novembre 2005, le Directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf, et le Secrétaire général de l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID), l'ambassadeur Juan Pablo de la Iglesia, ont reçu une proposition formelle de la part du Gouvernement du Guatemala pour établir le projet.
3. En 2006, l'initiative a reçu l'appui des Présidents du Brésil et du Guatemala, un appui formel a aussi été donné par le groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC) et il a été demandé à la FAO d'apporter un appui et une assistance technique à sa mise en œuvre. Ceci a abouti à la formulation du projet d'appui à l'Initiative, qui a reçu une assistance financière de l'Espagne par l'intermédiaire du Fonds fiduciaire Espagne-FAO. Sous la direction du Secrétariat technique mis à disposition par la FAO, le projet GCP/RLA/160/SPA a commencé ses opérations en octobre 2006.
4. Par la suite, il y a eu de nombreuses déclarations de reconnaissance et d'appui en faveur de l'Initiative de la part de gouvernements, Chefs d'États et membres de parlements, y compris:
 - la Déclaration finale du Quinzième Sommet ibéro-américain des chefs d'État et de gouvernement (Uruguay, 4 et 5 novembre 2006)
 - la Déclaration du Salvador, Sommet de l'Amérique latine et des Caraïbes sur l'intégration et le développement (Bahia, Brésil, 16 et 17 décembre 2008), dans

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

laquelle les Chefs d'État et de Gouvernement ont donné leur soutien entier à l'initiative ALCSH 2025 et pour la première fois dans un forum régional de cette importance, ont inclus la Sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) comme point prioritaire sur leur ordre du jour commun.

5. Les leaders de la planète réunis à la FAO dans le cadre du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire (Rome, 16 et 18 novembre 2009) ont unanimement adopté une déclaration renouvelant leur engagement à prendre aussitôt que possible des mesures pour éradiquer définitivement et le plus rapidement possible la faim de la surface de la terre. L'un de ses engagements explicites est de renforcer le soutien aux projets tels que l'Initiative ALCSH.

Objectifs du projet

6. Il est important de distinguer les objectifs de l'Initiative, qui est un effort et un engagement des pays dont les objectifs sont inclus dans les déclarations et les allocutions, des objectifs proposés dans le cadre du projet GCP/RLA/160/SPA formulés par le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes de la FAO en appui de l'Initiative. *L'objectif de développement de l'Initiative est:*

7. Aider à éradiquer la faim et garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour tous les habitants des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, promouvoir le droit à l'alimentation et soutenir l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation (SMA) et les Objectifs du Millénaire pour le Développement jusqu'en 2015 et au-delà si nécessaire. *L'objectif du projet d'appui à l'Initiative (GCP/RLA/160/SPA) est:*

8. L'appui au développement des politiques publiques et des programmes pour éradiquer la faim par des engagements des États qui se traduiront en une reconnaissance institutionnelle de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (politiques, lois, droit à l'alimentation, stratégies) et en une mise en œuvre d'un plan d'action avec une affectation de ressources budgétaires proportionnée à l'ampleur du problème dans chaque pays.

9. Les objectifs spécifiques de ce projet sont:

- sensibiliser les acteurs clés des secteurs public, académique et privé quant à la question de la faim et de la malnutrition;
- former et développer les capacités dans les divers secteurs impliqués dans la lutte contre la faim et la malnutrition; et
- développer et soutenir la recherche sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau régional et national.

Réunions annuelles de suivi avec le groupe de travail

10. Ainsi que convenu lors de la réunion précédente, la Troisième réunion du groupe de travail sur l'initiative ALCSH (GT 2025) s'est tenue à Buenos Aires, les 6 et 7 octobre 2009. La Quatrième réunion avait été programmée pour les 3 et 4 février 2010 à Port-au-Prince, mais elle a dû être reportée et transférée en un autre lieu à cause du séisme du 12 janvier.

Compte-rendu de la Troisième réunion

11. Trente-cinq délégués venant de neuf des dix pays impliqués dans le groupe de travail GT 2025 ont participé à la réunion (la Bolivie était absente). Deux ambassadeurs auprès de la FAO (Brésil et Guatemala) ont aussi participé, représentant le GRULAC, ainsi que les représentants du IICA, du PAM, de l'Ambassade du Chili, du Gouvernement de l'Équateur, le coordinateur du Programme spécial pour la sécurité alimentaire en Amérique centrale et l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID).

Débats et accords qui en ont découlé

12. La réunion a réaffirmé la pertinence et l'actualité de l'objectif fondamental de l'Initiative ALCSH, à savoir l'éradication de la faim en une génération.

13. Elle a caractérisé la situation actuelle en Amérique latine comme celle d'une région dans laquelle il n'y avait pas de crise de disponibilité de denrées alimentaires mais plutôt une crise d'accès à ces denrées. Il était par conséquent important de promouvoir des stratégies qui favorisent un meilleur accès à la nourriture et d'organiser des débats sectoriels entre grands et petits producteurs, l'État jouant le rôle de facilitateur.

14. La réunion a recommandé de débattre des problèmes de production, notamment la production liée à l'agriculture familiale. Il a été conclu qu'il était de l'intérêt de la région de donner un appui aux familles des exploitants agricoles et à leur relation avec la communauté.

15. Elle a souligné la nécessité d'une action jointe de l'Initiative ALCSH et des gouvernements des pays de la région, et remarqué qu'il était souhaitable d'encourager la participation de la société civile.

16. Elle a insisté sur le fait que l'État devrait jouer un rôle clé pour atteindre la sécurité alimentaire par un engagement politique fort, en concentrant les actions dans une optique d'intégrité territoriale, en intégrant la sécurité alimentaire et la notion de droit.

17. La réunion a considéré la coopération Sud-Sud comme étant un outil précieux pour atteindre la sécurité alimentaire et a reconnu la nécessité de renforcer les compétences des pays et de promouvoir l'échange d'expériences et de modèles qui se sont révélés efficaces. Il a été convenu que, dans son cadre de référence, la FAO pourrait apporter des ressources, un appui technique et rechercher d'autres partenaires, en travaillant conjointement avec les gouvernements.

18. Elle a souligné la nécessité de promouvoir et de mobiliser le volontariat pour forger des liens entre la société civile et les institutions locales.

19. Elle a soutenu l'idée d'établir un site Web ou une communauté virtuelle dans lesquels les pays pourraient diffuser des informations sur l'institutionnalisation de la sécurité alimentaire, leurs expériences réussies, les listes des profils des experts, techniciens et d'autres ressources pour favoriser les synergies. L'Argentine a offert de commencer la conceptualisation et le maintien du site.

20. Il a été demandé à la FAO qu'elle conseille les pays dans la préparation des indicateurs pour surveiller la situation quant à la sécurité alimentaire et qu'elle approfondisse et continue le travail de l'Observatoire de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en vue de l'intégrer au programme ordinaire FAO-RLC, et qu'elle renforce le travail de l'Initiative sur les thèmes suivants:

- a) Front Parlementaire contre la Faim (FPH).
- b) Rapports sur les avancées du droit à l'alimentation, notamment sur son institutionnalisation et sa justiciabilité, ainsi que la préparation de guides et la formation des acteurs sociaux pour les litiges et les revendications en matière de protection des droits à l'eau et à la nourriture.
- c) Appui au processus de reconnaissance institutionnelle et de coordination de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et échange d'expériences entre pays.
- d) Initiatives de mobilisation sociale telles que « Chefs contre la Faim ».
- e) Responsabilité sociale des entreprises: travail avec les organismes et les entreprises de portée régionale ou sous-régionale dans les domaines des banques alimentaires et appui aux recherches sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

21. Il a été convenu qu'à partir de la Troisième réunion, l'Initiative opérera conformément à: *Principes fondamentaux:*

- Engagement du gouvernement et de la société
- Approche fondée sur le droit et le respect de la diversité
- Politiques publiques globales et intégration des actions
- Durabilité et continuité

Axes d'action:

- Institutionalité

- Formulation et mise en œuvre des politiques publiques et des programmes
- Sensibilisation et mobilisation
- Système de surveillance et d'évaluation

22. Il a été convenu que le Secrétariat de l'Initiative développera une proposition pour décomposer chaque axe selon les rubriques action, quantification et mesure des résultats, instruments nationaux et régionaux utilisés, moyens et coûts estimés pour les mettre en œuvre.

23. Les délégués nationaux encourageront la désignation de points focaux dans leurs pays respectifs pour développer un réseau fonctionnel qui pourrait assister les travaux de l'Initiative.

24. Il a été convenu que les avancées de l'Initiative ALCSH seront présentées à la Quatrième réunion du GT 2025 et il a été décidé que les prochaines réunions seraient à Haïti (2009) puis au Pérou (2010).

25. Il a été convenu de demander à l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID) de procéder à un examen du budget afin de permettre une prolongation du projet jusqu'à la fin de 2009 et de soumettre des propositions pour maintenir le travail du Secrétariat jusqu'à la fin de 2011; les pays – en fonction de leurs possibilités – contribueront en fournissant des ressources (économiques, techniques, etc.). FAO-RLC élaborera une proposition de renouvellement d'appui pour plus de deux ans à envoyer au GRULAC afin de recueillir des contributions et pour une présentation ultérieure à l'AECID. (N.B: en tant que suite à ce point, l'AECID a accepté la demande et contribué en versant 500 000 euros en 2008 et 1 million d'euros en 2009, ce qui permet au projet de se prolonger jusqu'au 30 juin 2011 avec un budget global de 4 488 093 USD.

26. Elle a précisé que la participation aux réunions du groupe de travail était ouverte à tous les pays de la région.

27. Le Secrétariat de l'Initiative ALCSH publiera un bulletin mensuel faisant le point sur ses activités.

28. Il a été convenu de promouvoir la signature d'un engagement politique des pays participant à l'Initiative ALCSH, au plus haut niveau, qui a abouti à divers aspects de la Déclaration finale du Sommet de l'Amérique latine et des Caraïbes sur l'intégration et le développement (Salvador, Brésil, décembre 2008).

Travaux du Bureau régional de la FAO en appui à l'Initiative

29. Le Bureau régional de la FAO (RLC) a adopté l'Initiative ALCSH comme référence pour son action et sa stratégie régionale sur la sécurité alimentaire, dans le cadre conceptuel de l'approche sur deux fronts de la FAO. Ceci inclut le Droit à l'alimentation comme élément de base guidant l'action de sorte qu'une attention immédiate envers ceux qui souffrent de la faim et le renforcement des capacités fonctionneront de manière synergique et harmonieuse, et que toutes les personnes pourront atteindre la sécurité alimentaire de manière autonome, garantissant la durabilité de cette sécurité alimentaire grâce à une approche de développement fondée sur le droit. L'ensemble des projets et l'action du programme ordinaire du RLC sont dirigés vers un appui de l'Initiative promue par les pays et sont amorcés dans le cadre de l'approche sur deux fronts.

30. Le projet GCP/RLA/160/SPA qui appuie le travail du Secrétariat de l'Initiative a été complété par d'autres projets ayant le même objectif explicite:

- Le programme régional visant à renforcer l'incidence des politiques publiques sur l'éradication de la faim et de la malnutrition infantile chronique GCP/RLA/169/SPA (8 113 749 USD).
- Le projet visant à renforcer le programme d'alimentation scolaire faisant partie de l'Initiative de l'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim en 2025 pour GCP/RLA/180/BRA (496 277 USD).

- Initiative Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim en 2025 (ALCSH 2025) – Contribution de la République fédérative du Brésil GCP/RLA/160/BRA (751 025 USD) ciblant un appui aux interventions en situations d'urgence.
- Le programme de soutien à l'agriculture familiale au Pérou, Bolivie et Équateur pour améliorer la disponibilité, l'accès et l'utilisation de semences de qualité dans les régions des hauts plateaux andins GCP/RLA/183/SPA (5 177 515 USD).
- Renforcer les politiques de production de semences des céréales de base en appui à l'agriculture familiale pour la sécurité alimentaire dans les pays membres du Conseil agricole d'Amérique centrale (CAC) GCP/RLA/182/SPA (5 177 515 USD).

31. Ces projets ont servi à renforcer les divers éléments de l'Initiative qui sinon n'auraient pas pu être abordés efficacement par le projet GCP/RLA/160/SPA, tels un appui à la mise en œuvre des politiques et du programme, la coopération Sud-Sud et/ou les actions d'urgence, tous des éléments qui ont été signalés comme étant des priorités lors de la Troisième réunion du GT 2025 (Argentine, octobre 2009) et de la Trentième Conférence régionale (Brésil, avril 2008).

32. En outre, depuis le début, des efforts ont été faits pour rechercher la coordination et la complémentarité des actions avec d'autres projets, parmi lesquels:

- Composante coordination du Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA) en Amérique centrale, GCP/RLA/160/SPA (3 373 548 USD).
- Renforcement de la société civile en matière d'agriculture familiale et accès aux ressources naturelles renouvelables, GCP/RLA/173/BRA (500 000 USD).
- Renforcement des organisations indigènes et appui à la réhabilitation des produits traditionnels dans les régions des hauts plateaux andins de la Bolivie, de l'Équateur et du Pérou, GCP/RLA/163/NZE (1 296 787 USD).
- Renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Colombie, UTF/COL/028/COL (5 000 002 USD).

33. En outre, le programme ordinaire FAO/RLC fonctionne également à l'appui de l'Initiative par l'intermédiaire de son unité chargée des politiques qui apporte une orientation au Secrétariat et développe des actions, dans le cadre de son mandat, pour le suivi et l'assistance technique aux politiques et aux programmes. Le Bureau régional a produit les documents « Panorama de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Amérique latine et Caraïbes » (2008 et 2009) qui ont été générés par l'Initiative et ont été incorporés comme réalisation annuelle du programme ordinaire du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

34. Également, l'Observatoire de la Faim, créé dans le contexte du travail du Secrétariat en faveur de la promotion d'une structure institutionnelle adéquate pour avancer dans la sécurité alimentaire et l'éradication de la faim, a été entièrement absorbé par le programme ordinaire et publie maintenant un bulletin bimensuel consolidé, tout en apportant une assistance technique aux pays mettant en œuvre leurs propres observatoires nationaux. Un cas intéressant est celui de la Colombie qui a commencé avec le projet TCP/COL/3201 pour la Formulation d'une proposition de préfaisabilité, modèle et opération pour un Observatoire de la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour la Colombie (45 546 USD) et a poursuivi avec UTF/COL/035/COL Études préliminaires, accord de coopération entre le Ministère de la protection sociale de la République de Colombie et la FAO en appui de l'établissement de l'Observatoire de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (56 927 USD).

Progrès et résultats

Cadre légal et institutionnel

35. Depuis la Trentième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Brésil, avril 2008), le nombre de pays qui disposent d'une loi-cadre sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle a augmenté: l'Argentine, le Brésil, l'Équateur et le Guatemala ont été

rejoints par le Venezuela (2008) et le Nicaragua (2009). L'Équateur, après l'adoption d'une nouvelle constitution (2008) qui mentionne de manière explicite le Droit à une nourriture suffisante, a approuvé une nouvelle loi sur la Souveraineté et la sécurité alimentaire (2009). De même, la Bolivie avec sa nouvelle constitution (2008) et le Brésil, par un amendement (2010), ont expressément reconnu le Droit à une nourriture suffisante. En outre, dix autres pays de la région ont un tel projet de loi.

36. Pendant déjà dix ans, certains pays ont produit des documents nationaux qui définissaient les objectifs à long terme, certains émanant de convergences politiques et sociales, lorsqu'ils formulaient des politiques, plans et stratégies. Ces documents constituent un effort de convergence des objectifs nationaux qui sert à donner de l'importance à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les programmes du gouvernement. Certains pays incluent des composants techniques qui aident à évaluer les résultats. Cette pratique a continué à s'étendre et s'approfondir et il existe maintenant des documents sur les politiques, stratégies ou programmes nationaux en Argentine (2003), Bolivie (2008), Brésil (2007), Colombie (2008), Costa Rica (2006), El Salvador (2006, dans l'élaboration d'une nouvelle politique et plan pour la Sécurité alimentaire et nutritionnelle), Guatemala (2007), Honduras (2004), Nicaragua (2000, 2007), Panama (2000), Paraguay (2009), Pérou (2004), et Venezuela (2004). Haïti élabore actuellement un projet et débat son Plan de Sécurité alimentaire national et CARICOM élabore actuellement une politique régionale sur la Sécurité alimentaire et nutritionnelle.

37. Pareillement, dans les pays qui ont une constitution fédérale, il existe une participation et un engagement croissants de la part des gouvernements des États, ainsi qu'en témoigne les neuf lois infranationales en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle déjà en vigueur au Brésil, les plus récentes dans l'Amapa et le Piauí (2009), la loi sur la Sécurité alimentaire et nutritionnelle du district fédéral de Mexico (2009) et le projet de loi sur le Système intégré de sécurité alimentaire de Neuquén, Argentine (2009). Des Plans territoriaux pour la Sécurité alimentaire existent déjà dans 19 des 32 départements de la Colombie.

38. Le projet en appui de l'Initiative LACSH, en coordination avec d'autres entités telles que PSA, GCP/RLA/169/SPA, l'Unité pour le droit à l'alimentation de la FAO et les représentations de la FAO dans les pays, a donné son appui à l'élaboration et au débat sur les lois du Nicaragua, de l'Équateur et le district fédéral de Mexico, ainsi que la préparation des projets de loi au Paraguay et en Bolivie. L'assemblée législative du district fédéral de Mexico a approuvé en août 2009 la loi sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, avec 46 voix pour, aucun vote contre et aucune abstention. Le projet de loi, promu par les députés Carla Alejandra Sánchez Armas García, Enrique Pérez Correa et Juan Ricardo García Hernández, est le premier de ce type dans la capitale mexicaine.

Mobilisation et sensibilisation

39. L'avancée la plus importante faite par le Secrétariat de l'Initiative en la matière a été le travail avec les parlementaires de la région. À cet égard, la constitution du Front parlementaire contre la faim représente une percée importante dans l'implication des parlementaires, des membres du congrès et des membres des législatures nationales, régionales et inter-américaines pour établir l'éradication de la faim en tant que priorité sur les ordres du jour nationaux des ALC et fournir les moyens légaux, institutionnels et financiers pour atteindre cet objectif.

40. Le processus a commencé en 2008 avec un certain nombre d'ateliers et une conférence avec les parlementaires d'Amérique centrale et de la République dominicaine qui ont joué le rôle de groupe moteur pour la formation d'un Front parlementaire. En 2009, un groupe de travail spécial a été établi et des contacts ont été initiés avec tous les parlements de la région. Des réunions préparatoires ont été proposées pour élaborer un projet d'ordre du jour ou de plan d'action du front et débattre de la forme qu'il devrait avoir. Ceci a été débattu lors de deux réunions de travail, dont l'une s'est tenue à Santiago (25 et 26 juin) avec les parlementaires de l'Amérique du Sud où un projet préliminaire de Plan d'action et des Statuts ont été préparés puis débattus à la réunion qui s'est tenue à Panama (13 et 14 juillet) avec les parlementaires du

Mexique, des Caraïbes et d'Amérique centrale. Les résultats ont été diffusés aux participants des deux réunions et ont été consolidés en une proposition concrète qui a été présentée à la Conférence interparlementaire sur le Droit à la nourriture, un évènement organisé conjointement par le Parlement latino-américain (Parlatino) et l'Initiative LACSH, avec la participation de plus de 67 parlementaires de la région (Panama, septembre 2009). Cette conférence a approuvé l'ordre du jour du FPH et sa déclaration finale formulait l'accord d'institutionnaliser le FPH avec l'appui du Parlement latino-américain, dont les comités sur l'agriculture, la santé et les droits légaux établiront un mécanisme de travail joint pour les questions de sécurité alimentaire. Il a aussi été décidé de tenir un forum d'échange et de discussions avec les organisations de la société civile, les responsables des programmes et les autres acteurs. Le forum a été organisé avec le soutien de l'assemblée nationale de Sao Paulo et du Front parlementaire contre la faim du Brésil, et il s'est tenu à Sao Paulo les 4 et 5 mars 2010.

41. Le Secrétariat de l'Initiative a participé à la Sixième Assemblée plénière du Forum interparlementaire des Amériques (FIPA) (Ottawa, Canada, septembre 2009), apportant un appui technique au groupe de travail sur la sécurité alimentaire dont le rapport final présente une série de recommandations sur les politiques et les mesures pour améliorer la sécurité alimentaire et recommande également la création de Fronts parlementaires contre la faim dans les congrès des pays membres et mentionne le Droit à la nourriture.¹

42. Une autre activité a été consolidée dans le domaine de la communication, « Chefs contre la faim », une action qui regroupe des chefs de toute la région dans une campagne pour sensibiliser le public sur les problèmes de la malnutrition, l'importance des aliments traditionnels dans le régime alimentaire et d'un régime alimentaire varié. Cette campagne et le Fonds en faveur de l'économie et de la culture ont publié deux livres de recettes pour des produits de base traditionnels, la pomme de terre en 2008 et le haricot en 2009. Cette initiative s'est révélée être très efficace pour transmettre les messages de l'Initiative et aider à lancer des programmes sur de bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles et des programmes de réhabilitation des produits traditionnels, tel que le programme de cuisine autochtone de Colombie (*Culinaria Nativa de Colombia*).

43. Une collaboration a été instaurée avec l'unité Sécurité et qualité alimentaire du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes pour promouvoir la campagne de bonnes pratiques d'hygiène et de nutrition COME SANO (bien manger), et son adaptation pour Haïti. Les textes ont été préparés afin d'être convertis en spots publicitaires télévisuels et radiophoniques. Un programme radio pilote est en cours de développement avec le programme *Onda Rural* de la FAO (Rural Radio) dans cinq pays.

44. Le Secrétariat a également centré son travail de sensibilisation sur les journalistes au moyen de deux cours en ligne sur la faim et la communication (85 journalistes maximum) pour élargir leurs connaissances sur les questions de sécurité alimentaire et des aspects spécifiques pour améliorer leur communication sur ces questions. Une compétition sur des questions liées à la sécurité alimentaire a été organisée avec l'agence de presse EFE, et il existe un réseau actif d'éditorialistes intéressés par l'éradication de la faim.

45. Les rapports intermédiaires sur les progrès en ce domaine, produits en collaboration avec les organisations de la société civile et les institutions académiques, sont un autre instrument de sensibilisation sur le Droit à la nourriture. À ce jour, un total de 14 rapports nationaux ont été publiés.

46. Le blog de l'Initiative est devenu un outil populaire de communication et de sensibilisation, atteignant 45 000 visiteurs.

Activités de formation

¹ http://www.e-ipa.org/Plenaries/Ottawa2009/Ottawa_en_docs.html

47. La formation a été assurée principalement par des cours en ligne en collaboration avec l'Unité de formation sur les politiques du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Six cours en ligne ont été organisés sur la sécurité alimentaire, quatre en espagnol et deux en portugais, auxquels ont participé 293 étudiants dans 19 pays.

48. Quinze professeurs de Bolivie, Guatemala, Nicaragua et Paraguay ont été formés sur les méthodes de téléenseignement afin de promouvoir l'implantation de cours à distance en matière de sécurité alimentaire dans ces pays. Dans le même ordre d'idées, une formation a été donnée à 17 enseignants du Service national d'apprentissage de Colombie (SENA), un organisme qui a incorporé le cours de formation à distance sur les Politiques de sécurité alimentaire en Colombie, qui a été suivi par plus de 4000 étudiants depuis son lancement au second semestre 2008.

49. En collaboration avec les « Casques Blancs » d'Argentine et l'Unité de formation sur les politiques du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, un cours en ligne a été préparé sur la Gestion des risques et sécurité alimentaire: Gestion des risques de catastrophe appliquée à la sécurité alimentaire en situations de crise, dont la première édition a été diffusée au second semestre 2009 pour 67 étudiants. Des cours en salle de classe ont aussi été organisés pour le personnel technique des programmes et des organisations travaillant dans le domaine de la sécurité alimentaire:

- Cours postdoctoral II sur la Sécurité alimentaire, la pauvreté et le développement au FLACSO Équateur. 24 participants. Novembre 2008 à janvier 2009.
- Atelier sur la Sécurité sanitaire des aliments en situations d'urgence et appliquée à la vente d'aliments sur la voie publique. L'atelier a été préparé et financé conjointement par le groupe de sécurité alimentaire du RLC et le projet d'appui de l'Initiative ALCSH. 40 participants, Haïti, mai 2009.
- Un cours en salle de classe sur la Souveraineté et la sécurité alimentaire a été organisé en collaboration avec le Paraguay, 2009, GCP/RLA/169/SPA.

50. En ce qui concerne le Droit à l'alimentation, un travail a été fait avec la Fondation Henry Dunant, sur trois éditions du Diplôme sur les Droits économiques, sociaux et culturels (DESC) et les Politiques publiques, organisées par la fondation (210 étudiants) et sur deux éditions du Diplôme DESC des Populations autochtones et le droit à l'alimentation (2008 et 2009) avec un total de 70 étudiants venant de 12 pays.

Mise en œuvre des politiques, programmes et projets et renforcement des capacités

51. Aussi bien lors de la Trentième Conférence régionale et de la Troisième réunion du GT 2025, les pays ont montré un intérêt particulier pour le renforcement du cadre de l'Initiative, et la formulation et la mise en œuvre des politiques et des programmes. Dans la pratique, ceci a été sérieusement entravé par l'absence d'un mécanisme de travail spécifique et d'un instrument de délibération et de décision similaire – en un certain sens – à la conférence régionale, mais capable d'opérer à une fréquence plus rapide.

52. Par ailleurs, si l'Initiative ALCSH doit être consolidée avec la mise en œuvre de politiques pour éradiquer la faim en 2025, les pays les plus vulnérables auront besoin de l'appui des ressources de la Coopération. À ce sujet, l'Initiative de L'Aquila pour la sécurité alimentaire (AFSI) pourrait servir de voie de financement pour permettre aux pays avec les niveaux de malnutrition les plus élevés et le moins de ressources de répondre à la crise et d'avancer au rythme nécessaire pour atteindre l'objectif en 2025. Ceci nécessitera un instrument comparable au Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), qui pourrait être développé dans le cadre de l'Initiative, bien évidemment tout en tenant compte de la diversité des situations et des caractéristiques des pays de la région et aussi en introduisant des perspectives sous-régionales, de sorte que les approches adoptées reflètent les besoins des différents pays et restent cohérentes avec les efforts actuellement faits par les pays au niveau sous-régional.

53. À cette fin, le Secrétariat technique suggèrera à la Quatrième réunion du GT 2025 la possibilité d'établir un mécanisme de coordination pour les organismes d'intégration sous-régionale d'un côté, à savoir le Système d'intégration centraméricaine [SICA], le Marché commun austral [MERCOSUR], la Communauté des nations andines [CAN], la Communauté des Caraïbes [CARICOM] et de l'autre, le GT 2025 et le Secrétariat technique de l'ALCSH. Ce mécanisme viserait à établir un instrument de travail qui, en utilisant les structures existantes, pourra établir un programme de priorités et d'investissements avec un portefeuille de projets qui permettra aux initiatives d'être opérationnelles comme AFSI dans LAC et/ou établir un fonds de mise en œuvre pour l'Initiative qui serait ouverts aux différents partenaires de la région, de sorte que les pays prioritaires puissent développer des programmes de dimensions adéquates pour renforcer l'agriculture familiale, le développement rural et l'atténuation et l'adaptation au changement climatique avec comme objectif l'éradication de la faim 2025.

54. Durant la période couverte par ce compte-rendu, le projet GCP/RLA/160/SPA a apporté un appui au Programme de sécurité alimentaire de Haïti et à la Coordination nationale de la sécurité alimentaire, avec laquelle il a établi un programme d'appui avec le Siège de la FAO pour la formulation du Plan national de sécurité alimentaire et sa stratégie de communication et de consultation, ainsi qu'une loi donnant une reconnaissance institutionnelle formelle au Bureau national de la Sécurité alimentaire. En 2009, un appui a été apporté à l'extension et à la consolidation du réseau des Observatoires décentralisés de la sécurité alimentaire.

55. En Équateur, le Projet pour le développement territorial de la sécurité alimentaire et nutritionnelle a été appuyé par la formation des spécialiste chargé des opérations sur le terrain, 100 techniciens du programme Alimentate Ecuador, qui mettront en œuvre le projet sur le terrain.

56. En réponse aux besoins soulevés par le Conseil agricole d'Amérique centrale (CAC), un appui a été donné pour la préparation des ToR et la mission de formulation d'un projet pour renforcer et développer le secteur de la production de semences de céréales de base en Amérique centrale, qui était à la base du projet Renforcement des politiques de production de semences de céréales en appui à l'agriculture familiale pour la sécurité alimentaire dans les pays membres du CAC (GCP/RLA/182/SPA).

57. Le Secrétariat a aussi appuyé et participé au processus de formulation et de débat du plan relatif à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le département de Oruro (Bolivie).

Coopération Sud-Sud

58. La région développe activement une coopération Sud-Sud. Le rapport sur la coopération Sud-Sud en Amérique latine 2009 du Secrétariat général ibéro-américain (SEGIB) couvre 19 pays, et enregistre un total de 1 879 actions dans le seul domaine de la coopération bilatérale, ce qui représente une augmentation de 27 pour cent par rapport à 2007. Néanmoins, il n'existe pas de forum régulier qui couvre tous les pays de la région, identifie systématiquement les domaines possibles de coopération et fasse correspondre l'offre à la demande. Une carence manifeste est l'absence d'un profil détaillé des capacités offertes et des demandes de chaque pays. Le Secrétariat de l'Initiative a proposé que la possibilité de créer un groupe de travail spécifique sur ce sujet soit débattue au Quatrième GT 2025.

59. Le projet d'appui à l'Initiative a cherché à promouvoir la coopération Sud-Sud par des forums et séminaires thématiques qui facilitent le contact entre les responsables politiques, donnent à chacun la possibilité de connaître ce que les autres parties font et d'échanger leurs expériences. De ce point de vue, il a toujours travaillé avec les programmes de transferts conditionnels d'argent établis par les pays de la région, puisque ceux-ci améliorent l'accès des populations vulnérables aux biens et services de base, y compris la nourriture et les soins médicaux qui sont essentiels pour un bon état nutritionnel. Les Troisième et Quatrième Séminaires internationaux sur les programmes de transferts conditionnels d'argent se sont tenus au cours de la période couverte par ce compte-rendu.

60. Le Troisième Séminaire international sur les programmes de transferts conditionnels d'argent (Santiago, 1er et 2 décembre 2008) a été organisé conjointement avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme alimentaire mondial (PAM) et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). Le secrétariat du séminaire a été assuré par le projet GCP/RLA/160/SPA. Les représentants des institutions qui opèrent ou supervisent les programmes dans 13 pays de la région ont participé au séminaire. L'un des résultats les plus importants du séminaire a été l'information compilée par la délégation du Paraguay, qui servira à élargir le projet Tekoporá du Secrétariat pour le développement social visant à combattre la pauvreté extrême. Il a également été convenu que les experts du Brésil effectueraient une mission technique d'appui soutenue par l'Initiative.

61. Les représentants des institutions qui opèrent ou supervisent les programmes dans 12 pays de la région ont participé au IVe Séminaire international sur les programmes de transferts conditionnels d'argent (Santiago, 5 et 6 novembre 2009). Le séminaire était centré sur la crise internationale et ses impacts et sur la capacité des CCT à répondre aux défis en tant qu'instrument pour la sécurité alimentaire des populations vulnérables. Un débat supplémentaire sur les possibilités d'inclusion financière que ce type de programme offre a eu lieu, en se basant sur l'expérience de certains pays d'Amérique latine. Un livre rassemblant les résultats de ces trois premiers séminaires a été présenté à cette réunion.

Surveillance et évaluation

62. Au cours de la première étape opérationnelle du projet d'appui à l'Initiative, l'activité était dirigée vers la promotion de l'établissement d'un Observatoire régional fonctionnant en réseau avec les Observatoires nationaux. A partir de 2009, l'Observatoire du Bureau régional a été consolidé et intégré à son programme ordinaire. Cet Observatoire a transféré des fonds du programme ordinaire aux observatoires de Belo Horizonte (Brésil), Bolivie, Colombie, Équateur, Nicaragua, Paraguay, Pérou et Uruguay.

63. Un aspect qui doit être abordé par l'Initiative afin de surveiller les progrès vers l'éradication de la malnutrition et de la faim dans la région à l'horizon 2025 est le développement d'instruments avec lesquels les pays d'Amérique latine et des Caraïbes instituent un processus de surveillance avec des indicateurs et des objectifs ainsi que des mécanismes formels de coopération et de mobilisation de ressources qui aideront à renforcer les efforts nationaux et les programmes afin de construire une initiative régionale sous tous ses angles. Un tel système d'indicateurs et d'objectifs nécessite un processus de travail collaboratif et des accords de la part des pays. Des débats sur les mécanismes possibles pour aborder ce sujet seront proposés par le Secrétariat de l'Initiative à la Quatrième réunion du GT2025.

Points focaux

64. Le Secrétariat de l'Initiative a été informé de la désignation de points focaux pour l'Initiative ALCSH par l'Argentine, le Brésil, la Colombie, la République dominicaine, le Guatemala, Haïti et le Mexique.